

# F E L C O

Fédération pour l'Enseignement de la Langue et de la Culture d'oc  
Siège Social : C.R.D.P. Allée de la Citadelle – 34064 Montpellier CEDEX

Philippe Martel  
Président de la FELCO

Montpellier le 17 septembre 2004

A Monsieur le Ministre de l'Education Nationale

Objet : CAPES d'occitan – Langue d'oc

Monsieur le Ministre,

Notre association a eu l'occasion, à plusieurs reprises, d'attirer votre attention sur le nombre de postes mis au concours du CAPES d'occitan – langue d'oc à la session 2004.

Au moment où s'effectue la rentrée, la situation dramatique sur laquelle nous vous avons alerté s'est encore alourdie.

Pour 9 académies et 32 départements, non seulement nous sommes passés de 13 postes en 2003 à 4 postes en 2004, mais votre refus de signer une liste complémentaire va nous priver d'un poste, puisqu'une des candidates reçues, Mademoiselle Lydia Valayé, vient de se désister.

Rappelons que la 5<sup>ème</sup> sur la liste (qui serait la première sur une liste complémentaire), Mademoiselle Isabelle Borremans, a effectué un parcours très honorable, avec près de 11 de moyenne.

Nous vous demandons, Monsieur le Ministre, de prendre en considération le cas personnel de cette candidate, en faisant en sorte que les quatre postes attribués au concours soient effectivement pourvus. L'enseignement de l'occitan n'a vraiment pas besoin d'être amputé de 25 % du recrutement prévu pour 2004, alors même qu'il a déjà subi une baisse de quelque 70% par rapport à 2003 !

Nous vous remercions de l'attention que vous voudrez bien apporter à cette demande, et nous vous prions d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de nos sentiments respectueux

Copie de ce courrier est adressée à

- Monsieur Duwoye, Directeur des Personnels Enseignants
- Monsieur Jouve, conseiller auprès de Monsieur le Ministre
- Monsieur Salles-Loustau, Inspecteur Général
- Monsieur Sauzet, Président du jury session 2004